

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de l'artisanat

L'efficacité énergétique représente un potentiel considérable d'économies et la rénovation thermique du parc de logements existants est, à ce titre, un enjeu majeur.

C'est toutefois un chantier immense qui exige de stimuler tant l'offre que de la demande de travaux, mais aussi de créer un contexte favorable par des dispositifs incitatifs et efficaces.

Il importe tout d'abord d'enrichir l'offre des entreprises. Celle-ci doit être mieux organisée et plus attractive.

Des matériaux innovants, tout comme les partenariats entre artisans et distributeurs spécialisés, sont à développer afin de doper la performance énergétique des rénovations.

Il faut aussi encourager les collaborations entre artisans de divers corps de métiers, à travers des groupements momentanés d'entreprises permettant au client de bénéficier d'un conseil global et d'un seul interlocuteur.

Les ménages doivent également avoir une vision plus concrète du retour sur investissement que représente une rénovation thermique, grâce à une plus grande qualité des outils d'évaluation et de contrôle de la performance énergétique.

Mais surtout, les besoins de travaux sur le parc existant étant considérables, le plus grand nombre d'artisans doit être incité à suivre une formation.

C'est pourquoi, en plus du maintien de dispositifs comme « FEE-Bat », il conviendrait d'encourager, dès à présent, l'effort de ceux qui se sont formés, par la création d'un « éco-avantage » au profit du client faisant appel à un professionnel doté d'une formation reconnue Grenelle de l'environnement.

Enfin, pour stimuler la formation des professionnels, ceux-ci doivent être rassurés sur les perspectives du marché de la rénovation thermique, et donc pouvoir s'appuyer sur une réglementation claire et inscrite dans la durée.

L'amélioration de l'efficacité énergétique exige par ailleurs d'agir sur la demande de travaux.

Deux leviers doivent être actionnés : l'information et l'accompagnement financier.

Il est primordial non seulement de sensibiliser les ménages sur les bénéfices d'une rénovation thermique, mais aussi de mieux les conseiller sur les dispositifs d'aide au financement des travaux.

La création d'un « guichet unique de rénovation de l'habitat » irait dans ce sens.

Mais le financement restant le frein principal aux travaux, il est indispensable, avant tout, de maintenir des dispositifs publics d'incitation, dont l'efficacité doit être maximisée grâce à une évaluation régulière.

Pour le groupe de l'artisanat, la rénovation thermique des logements doit bénéficier de moyens budgétaires à la hauteur de l'ambition affichée lors de la Conférence environnementale et du gisement d'économies et d'emplois qu'elle recèle.

À cet égard, il se réjouit que l'avis passe en revue les leviers à actionner à tous les niveaux de la filière du bâtiment, et qu'il recommande un ensemble de mesures visant à donner un nouveau souffle à la politique d'efficacité énergétique.

Faisant le vœu que ses propositions seront reprises dans les conclusions du débat sur l'avenir énergétique de la France, le groupe de l'artisanat a voté l'avis.